



24^e

**CAMPAGNE
DES RESTOS DU CŒUR**

2008-2009



24^e CAMPAGNE DES RESTOS DU CŒUR 2008- 2009

Les Restos : ça existe encore ??

23 ans après leur lancement, les Restos du Cœur se préparent à démarrer une nouvelle campagne hivernale dans un climat économique et social très difficile et sans précédent.

Et pourtant, qui n'a pas déjà entendu dire que : «*ça ne devrait plus exister*», ou bien que «*Coluche lui-même n'aurait lancé cela que pour quelques mois*», ou alors que «*ceux qui viennent n'ont qu'à se remuer*», que l'Etat... «*Qu'est-ce qu'il fait l'Etat?*».

« Les Restos, ça ne devrait plus exister ! »

Tous les bénévoles et les salariés de l'association travaillent sans relâche et aimeraient effectivement que les Restos n'existent plus.

Mais voilà : les plus démunis ont été les grands oubliés de l'histoire. Considérés le plus souvent comme une force électorale insignifiante, ils ne comptent guère dans les calculs de popularité et n'ayant pas de leaders emblématiques, ils ne sauraient infléchir les lois qui leurs sont contraires.

80 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté dans l'Europe des 27 : c'est le «pays» européen le plus peuplé.

En France, il aura fallu des gens comme l'Abbé Pierre ou Coluche pour porter leur cause haut, fort et sans intérêt personnel.

« Coluche ne voulait pas que ça dure ! »

En 1985, lorsqu'il lance la première campagne des Restos, il secoue vigoureusement le monde politique et médiatique. Il mobilise bénévoles, donateurs, artistes, il s'entoure de spécialistes de l'agro-alimentaire, il organise l'association des Restos du Cœur, il propose le vote d'une loi fiscale, fait ouvrir les stocks de l'Europe (ce qui deviendra le PEAD) ...

De la part d'un tel artiste, très loin du monde des circuits fiscaux ou administratifs, peut-on imaginer qu'un tel édifice n'était bâti que pour 3 mois ?

« Si les Restos n'étaient pas là, les gens se débrouilleraient quand même ! »

Peut-être pour certains, tellement minoritaires. Mais personne ne peut an-

noncer aux 700 000 personnes qui viennent dans les centres : «*Circulez, c'est fini!*».

Ceux qui nous reprochent d'être encore là après 23 ans d'existence ont-ils LA solution ?

« Et l'Etat dans tout ça, que fait-il ? »

Trop peu dans le cadre de ses politiques structurelles en matière de logement et d'emploi.

Cependant, 30% des ressources des Restos proviennent des collectivités (PEAD, subventions publiques locales et nationales, contrats aidés...). Si ces apports étaient supérieurs, l'association deviendrait un organisme parapublic.

La liberté d'action, que permettent les 51 500 bénévoles, les 460 000 donateurs et tous les Enfoirés, s'est toujours exprimée par des actions efficaces, sans chercher l'aval des pouvoirs publics.

Alors, on ferme ?

Non, les Restos du Cœur ne fermeront pas leurs portes aux 700 000 personnes démunies qui ont besoin de leur aide. Ils seront également présents pour tous ceux qui subiront en premier les conséquences de la crise économique et financière que nous traversons actuellement. Pour les milliers de personnes supplémentaires que les Restos s'approprient à accueillir cette année.

Non, les Restos ne fermeront pas et poursuivront leur combat pour que l'insertion socioprofessionnelle reste une priorité gouvernementale. Car 26% des personnes en Contrats Aidés dans les Chantiers et Ateliers d'Insertion arrivent à décrocher un CDI ou un CDD de plus de 6 mois. Une réussite que l'association compte bien continuer à défendre, à préserver et à développer.

Non, les Restos du Cœur ne fermeront pas et continueront, tant que cela sera nécessaire, à être le porte-parole des sans-abri et des mal-logés. Pour bousculer les politiques structurelles en matière de logement et d'hébergement d'urgence.

Non, les Restos du Cœur ne fermeront pas, à condition que le soutien et la générosité de tous soient au rendez-vous.

Olivier BERTHE
Président

BILAN

DE LA 23^e CAMPAGNE

2007-2008

Faire face à la flambée des prix des matières premières

Il serait illusoire de croire que les Restos du Cœur ne sont pas touchés par l'augmentation des prix des matières premières. Produits laitiers, pâtes, huile, carburant... **La hausse des prix affecte des produits de consommation courante qui, bien entendu, n'a pas facilité l'approvisionnement alimentaire des Restos.**

Entre mai 2007 et février 2008, le lait a augmenté de 21% et les pâtes de 60%. Mais la livraison des stocks de la 23^e campagne a malgré tout pu être assurée.

C'est donc pour les achats de la campagne à venir, 2008-2009, que les Restos ont plus fortement subi l'augmentation des prix, à laquelle s'ajoute une forte croissance du nombre de repas à servir et l'amélioration qualitative des produits (équilibre nutritionnel).

Aujourd'hui, à la veille d'une campagne qui s'annonce difficile du fait de la crise économique, les Restos continueront à maintenir le budget de l'aide alimentaire **et espèrent qu'ils trouveront les moyens de ne pas remettre en cause cette aide tant attendue.**

Défendre le PEAD et le principe d'une Europe solidaire

Dés l'été 2007, nous avons été les premiers à dénoncer les mesures prises par les industries agro-alimentaires qui n'honoraient plus nos appels d'offres sur le lait et sur les pâtes. Cela marquait les premiers signes d'un bouleversement des marchés des matières premières alimentaires que l'opinion publique allait découvrir un peu plus tard.

Les propositions que nous avons défendues aux côtés des trois associations éligibles au PEAD **nous ont permis d'obtenir 50% du budget supplémentaire de 10 millions d'euros débloqué** cet été par le Gouvernement.

Depuis plus de 4 ans, nous avons poursuivi notre action en intervenant

auprès du Président de la République, du Premier Ministre et des autorités de l'agriculture à Bruxelles. **La Commission Européenne a ainsi décidé de faire passer le budget du PEAD à 500 millions d'euros, dont 77,9 millions pour la France** (soit une augmentation de plus de 50% pour 2009).

Un grand progrès auquel nous sommes satisfaits d'avoir contribué.

CHIFFRES CLES

+ 60% : AUGMENTATION DU PRIX DU KILO DE PÂTES ENTRE MAI 2007 ET FÉVRIER 2008.

5 M€ : AIDE EXCEPTIONNELLE OCTROYÉE AUX RESTOS DU CŒUR PAR LE GOUVERNEMENT POUR LA 24^e CAMPAGNE.

77,9 M€ : AUGMENTATION DU BUDGET DU PEAD 2009 POUR LA FRANCE.

64% : PART DE LÉGUMES PROPOSÉS DANS LA GAMME DES ACCOMPAGNEMENTS.

Faire du droit au logement pour tous une réalité

Depuis décembre 2007, les Restos ont redoublé d'efforts et se sont mobilisés, avec d'autres, pour **la mise en œuvre d'une politique publique pour les personnes sans-abri et mal logées.** Après un bilan sans concession du PARSA (Plan d'Aide Renforcé aux personnes Sans Abri) par le monde associatif, une trentaine d'association, dont la Croix Rouge Française, Emmaüs, la Fondation Abbé Pierre et les Restos du Cœur, se sont réunies en collectif pour établir les priorités en matière de logement et d'hébergement d'urgence.

Fin décembre 2007, la nomination d'un parlementaire en mission, Etienne Pinte, a permis de faire remonter au Gouvernement des propositions en la matière, elles-mêmes contributives à l'élaboration des 13 engagements remis fin janvier au Premier Ministre. **L'engagement pris à l'époque par le Gouvernement était nettement insuffisant en matière de logement social.**

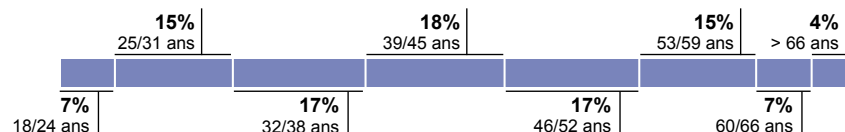
Nous avons donc continué de contribuer aux travaux de ce « chantier national prioritaire 2008-2012 », avec le collectif, tout particulièrement dans l'établissement des 100 mesures prioritaires pour la réussite d'une nouvelle politique en faveur des sans abri et mal logés.

Aujourd'hui, sur les 100 mesures proposées, seulement 9 sont appliquées et 20 sont engagées, pour plus de 70 non engagées. Au moment où se poursuivent les débats autour du projet de loi Boutin sur le logement, nous continuerons à faire entendre notre voix.

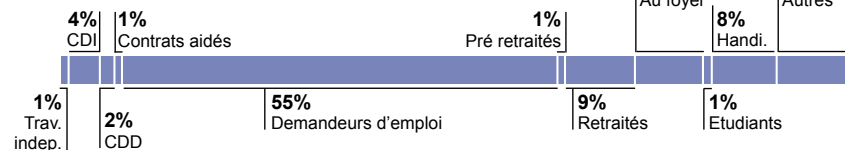
CHIFFRES DE LA 23^e CAMPAGNE 2007-2008

- 700 000 personnes accueillies.
- 23 500 bébés de moins de 12 mois aidés.
- 91 000 000 repas distribués.
- 51 500 bénévoles.
- 1 950 centres et antennes.
- 250 Restos et Points Bébés du Cœur.
- 160 places d'hébergement d'urgence.
- 7 600 personnes abritées.
- 80 camions et points repas chauds.
- 540 logements en sous-location.
- 1 350 personnes en difficulté logées.
- 150 ateliers et jardins d'insertion ouverts toute l'année.
- 1 000 personnes en contrats aidés dans les chantiers d'insertion Restos.
- 2 220 départs en vacances.
- 400 bibliothèques.
- 160 ateliers de soutien scolaire et de lutte contre l'illettrisme.
- 460 000 donateurs.
- 49 669 000 euros de dons et legs reçus.

Age des demandeurs *

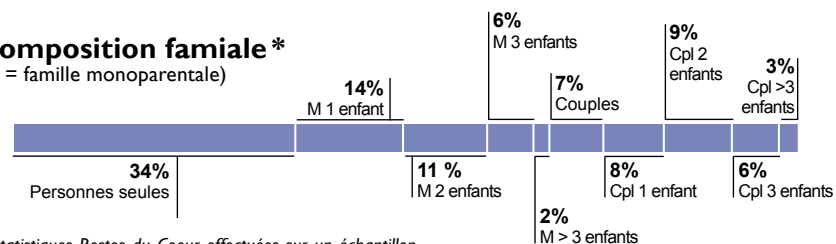


Situation des demandeurs *



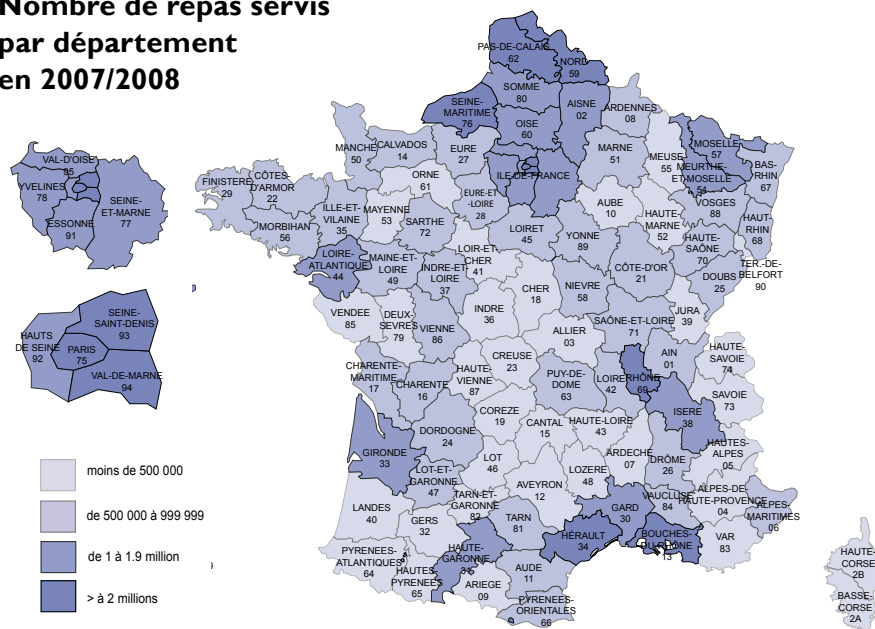
Composition familiale *

(M = famille monoparentale)



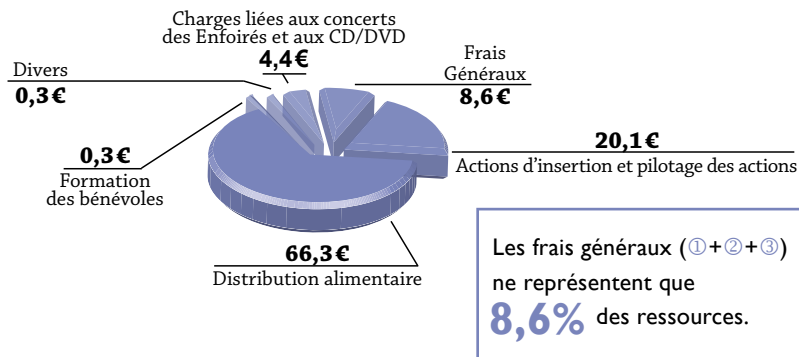
* Statistiques Restos du Cœur effectuées sur un échantillon de 11 000 familles lors de la 23^e campagne, 2007/2008.

Nombre de repas servis par département en 2007/2008



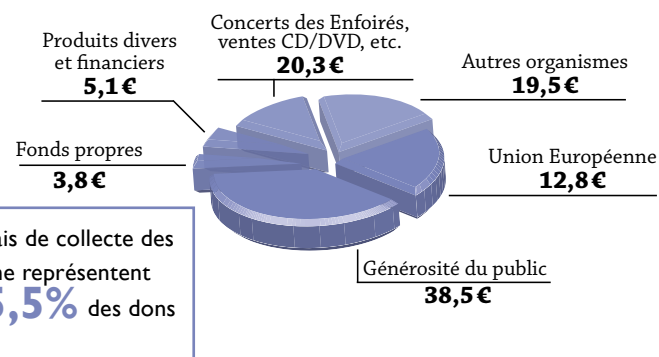
COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

A QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?



Ce compte a été certifié par nos Commissaires aux Comptes, le Cabinet Pierre-Henri Scacchi et Associés et le Cabinet Mazars et Guérard. Comme les années précédentes, les montants des actions relatives aux missions sociales...

D'OÙ PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?



...comprennent les dépenses opérationnelles engagées pour la réalisation de ces actions y compris les dépenses de fonctionnement affectables à ces activités.

EMPLOIS

2007-2008
EN MILLIERS D'EUROS

2006-2007
EN MILLIERS D'EUROS

Charges opérationnelles liées aux missions sociales

Distribution alimentaire et Relais	85 549	76 055
Culture, loisirs et illettrisme	1 051	977
Logement et hébergement d'urgence	6 136	5 284
Ateliers et Jardins	17 067	12 977
Formation des bénévoles	418	470
Aides diverses	1 684	2 094
Ressources affectées aux missions sociales non utilisées	204	280
Charges liées au mécénat et autres concours privés	0	0
Charges liées aux concerts des Enfoirés, aux disques et aux activités annexes	5 632	5 937
Frais d'appel à la générosité ①	2 735	2 885
Frais d'information et de communication ②	234	199
Frais de fonctionnement ③	8 147	7 250
Fonds social statutaire	120	105
Charges exceptionnelles	42	81
Excédent de l'exercice affecté aux Fonds de Prévoyance	0	7 456

TOTAL DES EMPLOIS

129 019

122 050

RESSOURCES

2007-2008
EN MILLIERS D'EUROS

2006-2007
EN MILLIERS D'EUROS

Produits de la générosité du public

Dons	46 167	45 890
Legs	3 502	2 652
Report des ressources affectées aux missions sociales non utilisées	510	225
Manifestations organisées au profit des Restos du Cœur	895	963
Produits des concerts des Enfoirés, des disques et des activités annexes	26 145	26 124
Mécénat d'entreprises	580	889
Subventions et autres concours publics		
Union Européenne	16 544	16 052
Autres organismes	25 131	24 847
Autres produits		
Produits financiers	1 428	1 195
Autres produits et cotisations	2 551	2 430
Produits exceptionnels	657	783
Insuffisance de l'exercice	4 909	0

TOTAL DES RESSOURCES

129 019

122 050

PERSPECTIVES ET ACTIONS

POUR LA 24^e CAMPAGNE

2008-2009

Une situation sans précédent

Plus de 700 000 personnes accueillies au cours de la dernière campagne, 90 000 de plus qu'il y a cinq ans: **ce bilan ne tient pas compte de la crise financière que nous traversons et de la récession qui va en découler.** Les Restos du Cœur vont devoir faire face à une situation sans doute sans précédent, tant ils ignorent les conséquences de cette crise à court et moyen terme.

Difficile aujourd'hui d'anticiper les répercussions que l'actuel contexte économique peut avoir sur le nombre de personnes qui feront appel à l'aide de l'Association. **Mais les chiffres des inscriptions pour 2008-2009 sont déjà en très nette augmentation.**

Difficile aussi de savoir si ce contexte permettra aux donateurs de maintenir leur fidèle générosité, plus que jamais indispensable.

Quoi qu'il arrive, les Restos seront présents, là où ils font référence : l'aide alimentaire. Mais aussi en continuant leurs actions d'insertion qui seules permettent d'aider les personnes accueillies à s'en sortir durablement.

Lors de la 23^e campagne (2007-2008), **44% des personnes accueillies aux Restos sollicitaient l'aide de l'Association pour la première fois, 26% pour la seconde.** Et pourtant leur nombre est chaque année en augmentation ou, dans les meilleurs cas, stabilisé. Personnes actives, retraités, étudiants, demandeurs d'emploi, handicapés... La grande majorité des personnes en difficulté ont seulement eu, jusqu'ici, besoin d'une aide ponctuelle pour remonter la pente.

Les Restos batailleront pour trouver les moyens d'épauler ceux qui subiront les premiers les conséquences de cette crise économique et financière.

L'insertion professionnelle en sursis

Contrats Emploi Solidarité, Contrats Emplois Consolidés, Contrats Aidés, Contrats Uniques d'Embauche... Tant d'appellations pour définir des mesures d'insertion professionnelle multipliées mais très vite abandonnées au gré des changements de Gouvernement. L'arrêt brutal d'une politique sociale a pourtant toujours eu des conséquences dramatiques sur le terrain de l'insertion.

Le déploiement du Revenu de Solidarité Active (RSA), dispositif utile mais qui ne suffit pas à traiter socialement le chômage, a failli une fois encore, mettre fin aux mesures sociales précédentes. Les Contrats Aidés sont en sursis et les financements s'obtiennent péniblement.

Pourtant, les Restos ont observé que **26% de ces Contrats Aidés aboutissent à un CDI ou un CDD de plus de six mois.** Une réussite importante mais menacée.

Depuis de longs mois, un projet de convention a été proposé par les Restos au ministère des Finances, de l'Industrie et de l'Emploi pour conserver ce dispositif d'insertion. S'il aboutit, les Restos pourront maintenir et amplifier le millier de Contrats Aidés actuellement embauchés par l'Association, et soutenir le développement de ses 150 Ateliers et Chantiers d'Insertion. S'il échoue, des milliers de personnes, aux Restos comme dans d'autres encadrements associatifs, se retrouveront sans débouché professionnel et risquent, une nouvelle fois, de perdre toute motivation de s'en sortir.

Un droit au logement pour tous

Le droit au logement pour tous est désormais matérialisé par la loi DALO (Droit Au Logement Opposable) qui entre progressivement en application. Mais beaucoup reste à faire.

Avec l'annonce récente de la baisse du budget logement pour les trois années à venir, on sait que les engagements financiers ne seront pas à la hauteur des besoins. Le projet de loi en cours de discussion apparaît même comme un recul par rapport aux droits acquis par les lois précédentes, dont la loi DALO de 2007 qui désignait pourtant l'Etat comme « garant du droit au logement ».

Au moment où débutent les débats autour du projet de loi Boutin sur le logement, **nous continuerons à faire entendre notre voix pour que notre constat de terrain soit pris en compte par les parlementaires.** Pour que la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) ne soit pas écornée, que des mesures de prévention efficaces soient engagées, que l'accès au logement social soit facilité et que l'hébergement d'urgence reste une solution d'urgence.

LES ENFOIRÉS

2008 et 2009

Les Secrets des Enfoirés 2008

En 2008, Les Secrets des Enfoirés ont réuni, au Zénith de Strasbourg, une cinquantaine d'artistes et de musiciens. Frédéric Diefenthal, Christophe Mae et Christophe Willem faisaient partie de l'aventure pour la première fois. Grâce à la mobilisation exceptionnelle des équipes artistiques et techniques, les Restos ont encore battu un record d'audience lors de la retransmission télévisée du 07 mars 2008 : 10,3 millions de téléspectateurs étaient devant leur petit écran pour suivre l'événement, et 2,4 millions d'entre eux ont également suivi l'émission « Donner pour aider » consacrée aux actions des Restos en deuxième partie de soirée.



Les Secrets des Enfoirés ont permis, en 2007-2008, de récolter plus de 26 millions d'euros pour les Restos du Cœur, soit 20,3% de ses ressources de l'année.

Les Enfoirés à Paris en 2009

En 2009, c'est au Palais Omnisports de Paris Bercy qu'auront lieu les concerts des Enfoirés, du mercredi 21 au lundi 26 janvier. L'enregistrement télévisé, réalisé au cours de ces soirées, sera diffusé ultérieurement sur TF1 suite à l'appel d'offres effectué par l'Association.

Retrouvez toute l'actualité
des Enfoirés sur le site officiel

www.enfoires.fr

COMMENT AIDER

LES RESTOS

En donnant de son temps

Les personnes qui se proposent de rejoindre les **51 500 bénévoles** des Restos du Cœur peuvent apporter leur aide au niveau départemental : aide alimentaire, repas chauds, aide à l'insertion, aide au soutien et à l'accompagnement scolaire, aide administrative, juridique, comptable, etc.

En adressant des dons

Pour les **dons en argent**, plusieurs possibilités s'offrent aux donateurs :

- Soit en effectuant un **don en ligne** sur www.restosducoeur.org, rubrique « Faire un don ».
- Soit **par chèque** à l'ordre des Restaurants du Cœur, envoyé à l'adresse suivante :
Les Restaurants du Cœur
75515 Paris Cedex 15
- Soit par **prélèvement automatique**, carte bleue ou virement en vous adressant au service Donateurs, au 01 53 32 23 23.

Ceux qui souhaitent faire un don matériel (moyens logistiques, prêts de locaux, denrées alimentaires, mobilier, etc.) peuvent prendre contact avec les Restos du Cœur de leur département.

En devenant entreprise mécène

Dons en nature, en numéraire, dons de compétences, aide à l'insertion... Les entreprises aussi aident les Restos du Cœur.

Legs par testament et assurance vie

Les Restos du Cœur, reconnus d'utilité publique, recevront **l'intégralité** des sommes que vous leur destinerez, sans aucun prélèvement fiscal.

La loi Coluche

Dans tous les cas de dons en argent, les donateurs recevront un **reçu fiscal** à joindre à leur déclaration d'impôts.

Pour les particuliers, la déduction fiscale est de **75%** du montant du don si celui-ci ne dépasse pas 495 € (en 2008). Au-delà de ce montant, et dans la limite de 20% des revenus imposables, la réduction est encore de 66%.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les revenus ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à **60%** du montant des dons pris dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires.

ORGANISATION

ET FONCTIONNEMENT DES RESTOS

Les membres de l'association nationale «Les Restaurants du Cœur» se réunissent une fois par an en **Assemblée Générale (A.G.)** pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau **Conseil d'Administration (C.A.)**. Le C.A. désigne un bureau comprenant le Président, le Trésorier, le Secrétaire général, et ses autres membres. Le siège social de l'association nationale est situé au 8, rue d'Athènes, Paris 9e où sont implantés :

- Les services généraux :
 - Secrétariat Général
 - Service Approvisionnements
 - Service Financier, comptabilité et gestion
- Les missions sociales :
 - Service Animation des Associations Départementales (SAAD)
 - Les Réseaux d'Insertion
 - Le service Formation
- La communication et recherche de ressources :
 - Le service Communication
 - Le service Donateurs
 - Le service des Legs
 - Le service Manifestations

Les **117 associations départementales** ou locales présentes sur tout le territoire sont liées à l'association nationale par un contrat d'agrément et fonctionnent sur le même principe (AG, CA, bureau, etc.). Et **10 antennes nationales** (qui coordonnent plusieurs départements chacune) constituent le relais – par l'intermédiaire de Chargés de mission – entre l'association nationale et les associations départementales.

Composition du Conseil d'Administration de l'association nationale, entièrement bénévole (membres du bureau ●) :

- | | | |
|-----------------------------|----------------------|-----------------------|
| > Jean-Pierre Agresti | > Bernard Denerier | > Dominique Lobjois ● |
| > Irène Altmeyer ● | > Paul Derveaux ● | > Solange Minguez |
| > Michel Augry ● | > Alain Faucher | > Anny Robin |
| > Olivier Berthe, | > Raymonde Fernandez | > Paul Schweckendiek |
| <i>Président</i> ● | > Hervé Guerin, | > Marie Sisco ● |
| > Annie Bonnay | <i>Trésorier</i> ● | > André Talbot |
| > Jean-Paul Bony | > Eudes Jocaille | |
| > Véronique Colucci | > Bruno Lalande | |
| > François Danré, | > Daniel Lecarvennec | |
| <i>Secrétaire Général</i> ● | > Nathalie Le Dorze | |

LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

1. **Respect et solidarité** envers toutes les personnes démunies
2. **Bénévolat**, sans aucun profit direct ou indirect
3. **Engagement** sur une responsabilité acceptée
4. **Convivialité**, esprit d'équipe, rigueur dans l'action
5. **Indépendance** complète à l'égard du politique et du religieux
6. **Adhésion** aux directives nationales et départementales.

■ **Nous rappelons que les Restos s'interdisent et interdisent toute quête sur la voie publique.**

■ **Les structures qui dépendent des Restaurants du Cœur :**

- Les Restos du Cœur - Les Relais du Cœur
- Les Jardins des Restos du Cœur
- Les Ateliers des Restos du Cœur
- Les Relais Bébé du Cœur - Les Restos Bébé du Cœur
- Les Toits du Cœur
- La Péniche du Cœur
- La Petite Ruche des Restos du Cœur

Principaux mécènes 2007/2008 :

Accor - Boeing - Caisse des Dépôts et Consignations - Carrefour -
Chèque Déjeuner - EDF - Fondation Auchan - Free - L'Oréal - Macif
- Pampers - Sodexo...

on compte sur vous
Cherhe

Contacts presse:

Maya Paumelle, Agathe Revol, Emilie de Bayser



Tél: 01 53 32 23 14

Fax: 01 53 32 23 15



Mail: communication@restosducoeur.org

Siège:

8, rue d'Athènes - 75009 Paris



Tél: 01 53 32 23 23

Fax : 01 53 32 23 10



Sites: www.restosducoeur.org / www.enfoires.fr

Email: contact@restosducoeur.org



Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. www.comitecharte.org